AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**217C0734**
FR0010667147-FS0274

30 mars 2017

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**COFACE SA**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 mars 2017, la société Silchester International Investors LLP[1] (Time & Life Building, 1 Bruton Street, 5th Floor, Londres W1J 6TL, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 29 mars 2017, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COFACE SA et détenir, pour le compte desdits fonds, 7 920 020 actions COFACE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,04% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions COFACE SA hors et sur le marché.

_____

[1] Agissant en qualité de « *discretionary investment manager* ».
[2] Sur la base d'un capital composé de 157 248 232 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.